



Coronavirus :

Communiqué de presse

Les acteurs mutualistes des établissements et services de soins spécialement mobilisés en Auvergne-Rhône-Alpes

En cette période de pandémie, tous les acteurs mutualistes sont pleinement mobilisés sur le terrain pour **soigner, prévenir et assurer la continuité de leurs activités auprès de leurs adhérents et de l'ensemble des Français.**

Ainsi, depuis plusieurs semaines, **en Auvergne-Rhône-Alpes, les services de soins et d'accompagnement mutualistes sont en première ligne pour faire face collectivement à la crise liée à l'épidémie de coronavirus.**

Les hôpitaux et cliniques mettent en œuvre tous leurs moyens (humains et matériels) pour l'accueil des patients atteints du COVID-19 mais également pour garantir la continuité des soins quotidiens aux autres usagers :

- *La Mutualité Française Loire-Haute-Loire-Puy-de-Dôme SSAM a, notamment, réorganisé toutes ses équipes et ses structures pour permettre à la clinique mutualiste Bellevue de Saint-Etienne, membre du groupe Eovi-Mcd Santé et Services (EMSS), **d'augmenter ses capacités d'accueil en réanimation** avec 30 lits (au lieu de 8). Un service adapté aux patients atteints du COVID-19 a également été mis en place : une unité d'hospitalisation et un service de télémédecine/téléconsultation permettant d'obtenir l'avis de spécialistes (cardiologues, gériatres, urgentistes) dans un délai limité.*
- *Le centre médical mutualiste des 7 Collines à St Etienne du groupe EMSS a également revu son organisation pour **accueillir et prendre en charge des patients** atteints du coronavirus, en collaboration avec les autres acteurs et **ouvrir une unité dédiée à l'accueil des patients sortis d'hospitalisation et en voie de guérison**. Une équipe pluridisciplinaire volontaire a été spécifiquement formée, notamment au respect des protocoles d'hygiène pour leur sécurité et celles des patients. Elle accompagne les patients COVID-19 en hospitalisation et/ou réanimation et leur propose **une prise en charge basée sur la rééducation et la réadaptation** avant d'envisager leur retour à domicile ou en EHPAD.*
- **L'usage des téléconsultations et/ou télé-expertises est renforcé pour préserver la santé des patients fragiles** nécessitant un suivi et évitant tout déplacement et contact éventuel avec le virus. *Les cliniques et centres de santé du groupe EMSS, les établissements de santé mentale Mgen de Lyon et Grenoble utilisent ces dispositifs en impliquant les acteurs de santé, médecins libéraux, médecins salariés, spécialistes et généralistes pour traiter leurs patients.*

- *Le centre de santé Mgen de Lyon* a rapidement été **labellisé centre de consultation COVID-19** : les médecins généralistes assurent la prise en charge de ces patients, avec la mise en place de parcours de soins spécifiques, téléconsultations, visites sur place, organisation des suivis et renforcement de la décontamination du centre. Certains médecins spécialistes ont organisé les appels sortants vers les publics les plus à risque, diabète chronique par exemple. Par ailleurs, une régulation téléphonique interne permet de répondre aux urgences hors COVID-19.
- Afin d'assurer **la sécurité des patients et de ses personnels**, *le Médipôle Lyon-Villeurbanne, géré par le Réseau santé mutualiste (Résamut)*, a recours au premier robot de nettoyage UV mis en service en France pour la désinfection de son service d'Urgences.
- **Une unité spécifique a, par ailleurs, été créée** au sein du *Médipôle pour la rééducation des patients COVID-19*. Les chambres ont été équipées de tablettes multimédias, mises gratuitement à la disposition des patients pour faciliter leurs échanges avec leurs familles.
- *Le Groupe Hospitalier Mutualiste de Grenoble*, identifié comme établissement de santé COVID-19 de 2^{ème} ligne en Isère, a déprogrammé ses activités non urgentes de chirurgie et de médecine afin de disposer de moyens humains et matériels supplémentaires, pour traiter les patients coronavirus dans les secteurs de soins critiques et d'hospitalisation.

Une priorité pour les EHPAD mutualistes : protéger et favoriser le bien-être de leurs résidents

- Ainsi, les résidences mutualistes s'organisent pour maintenir le lien social, optimiser la communication avec les familles et adapter leurs programmes d'animation :
 - o **Des solutions numériques au service du lien social** ont été mises en place à *la résidence Lancelot de Privas du groupe EMSS* et *la résidence de l'Arche à Charvieu Chavagneux de la Mutualité Française Isère SSAM* par exemple, pour partager des photos, vidéos entre les résidents et leurs familles. L'utilisation des réseaux sociaux et autres solutions innovantes comme « *Famileo* » (service en ligne permettant aux résidents de recevoir des nouvelles de leurs proches) sont déployées.
 - o Au-delà des courriers et mails journaliers, **la communication avec les familles a été renforcée** pour les rassurer et les renseigner sur la santé physique et psychologique de leurs proches (standards téléphoniques et hotlines dédiées).
 - o **Des animations ont été adaptées** pour maintenir l'activité et favoriser le bien-être des résidents : *la résidence Beausoleil de Mours Saint Eusèbe du groupe EMSS* a mis en place le « *chariot du bonheur* », qui déambule de chambre en chambre pour offrir de petites douceurs et un choix illimité de musiques aux résidents. *La résidence Vigny-Musset à Grenoble de la Mutualité Française Isère SSAM* a sollicité une aide-soignante accordéoniste pour égayer le quotidien des résidents confinés.

- *La Mutualité Française Ain SSAM*, en partenariat avec le Conseil Départemental de l'Ain, a mobilisé ses équipes pour **équiper un bon nombre d'EHPAD de tablettes numériques** afin de faciliter la communication entre les personnes âgées hébergées et les familles.
- Grâce au dispositif « Télémédica », installé dans les EHPAD *du groupe EMSS*, **les équipes peuvent désormais consulter à distance un médecin gériatre et obtenir un avis de spécialiste sur la prise en charge d'un résident**, en particulier s'agissant des personnes âgées atteintes du COVID-19.

De nombreuses structures petite enfance réservent un accueil privilégié aux enfants des personnels soignants, tout en facilitant la communication avec les professionnels du domaine ou les familles :

- Les salariés des crèches *Myrtille (Lyon)* et *Les Pillous (Saint-Etienne)* se sont notamment portés volontaires pour assurer ce service.
- *Les Relais d'Assistantes Maternelles* restent mobilisés *dans le Rhône* pour répondre aux questions des professionnelles, mais également assurer le lien avec les familles (réseaux sociaux, gazettes, etc.) et les points d'information des communes.

Les centres optiques, dentaires et d'audition s'organisent pour répondre aux besoins de premières nécessités de leurs usagers :

- **Les centres dentaires** assurent, selon les recommandations de l'ordre des chirurgiens-dentistes, un tour de garde quotidien au téléphone des patients, 7 jours sur 7 sur la base du volontariat des équipes, afin d'assurer une régulation des besoins en soins dentaires.
- **Les centres optiques et d'audition** organisent des livraisons de consommables (lentilles, piles, etc.), tout en prenant en charge les rendez-vous urgents de maintenance (lunettes cassées, panne d'aide auditive).

De nouveaux services sont mis en place pour accompagner des publics vulnérables ainsi que leurs familles :

- *Le service tutélaire 3A (Alpes Administration Asat)* et *le service d'addictologie mutualiste des Alpes* assurent **une permanence téléphonique pour accompagner les publics fragiles** (majeurs protégés sous tutelle ou curatelle ou personnes souffrant d'addiction(s)).
- Enfin, *l'institut médico-éducatif « Le Hameau » à Crolles*, développe des nouveaux services pour les jeunes et adolescents en situation de handicap. A la demande des parents, des plannings d'activités encadrés par des éducateurs techniques sont organisés à domicile durant cette crise sanitaire. Des tutoriels et un large panel d'activités motrices pour les jeunes sont également proposés par des psychomotriciennes.

- **Des solutions de répit ou d'accompagnement à distance** sont suggérées aux familles pour désamorcer parfois les troubles du comportement des jeunes confinés chez eux.

L'activité des Services de Soins à Domicile est maintenue malgré le contexte de crise sanitaire

La continuité du service est assurée avec **une réorganisation des tournées et une priorisation des interventions en fonction de la santé des patients**. Le service de *téléassistance de Bourg-en-Bresse*, notamment, fonctionne quasi normalement.

Thierry Beudet, Président de la Mutualité Française témoigne : « *Dans cette crise sans précédent, nos 2 800 établissements et services mutualistes s'engagent pour soigner les malades du coronavirus, mais aussi pour maintenir l'accès aux soins des plus fragiles et les accompagner à domicile. Des milliers de salariés mutualistes sont sur le terrain chaque jour en première ligne auprès des Français, dans nos hôpitaux, ou centres de soins, nos Ehpad, ou à domicile auprès des personnes en perte d'autonomie ou encore dans nos crèches. Nous sommes fiers de nos soignants et de l'ensemble de nos personnels.* ».

A propos de la Mutualité française Auvergne-Rhône-Alpes

Présidée par M. Yves Perrin, la Mutualité française Auvergne-Rhône-Alpes défend une vision de la santé autre que curative, en incitant chacun à devenir pleinement responsable de sa santé. Elle place la question de la réduction des inégalités sociales de santé au cœur de son activité en défendant l'accès à la santé pour tous.

Elle représente **4,2 millions de personnes protégées** par **plus de 200 mutuelles santé** et valorise **454 établissements et services mutualistes** au service de la population dont les tarifs sont maîtrisés :

- **50** centres d'audition
- **19** centres médicaux et infirmiers
- **80** centres dentaires et/ou d'orthodontie
- **93** centres optiques
- **14** établissements et services d'hospitalisation
- **24** établissements et services pour la petite enfance
- **78** établissements et services pour les personnes âgées
- **31** établissements et services pour les personnes en situation de handicap
- **2** laboratoires d'analyses médicales
- **2** centres de matériels médicaux
- **7** pharmacies
- **7** services à domicile
- **32** services de soins infirmiers à domicile
- **15** structure d'accueil et services pour jeunes

Contact Presse : Estelle MERLE, tél. **06 16 45 56 09**